

# OMPI



WO/CC/49/3

ORIGINAL: anglais

DATE: 25mars2003

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

GENÈVE

F

## COMITE DE COORDINATION DE L'OMPI

**Quarante-neuvième session (16<sup>e</sup> session extraordinaire)  
Genève, 24 et 25 mars 2003**

### RAPPORT

*adopté par le Comité de coordination*

1. Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale de l'OMPI (ci -après dénommée "Assemblée générale" et le Comité de coordination de l'OMPI (ci -après dénommé "Comité de coordination" lors de leur trent e-septième série de réunion) tenue en septembre 2002 (voir le paragraphe 134 du document A/37/14), le Comité de coordination s'est réuni au siège de l'OMPI les 24 et 25 mars 2003.
2. La session a été ouverte et présidée par le président du Comité de coordination, M. l'Ambassadeur Joaquín Pérez-Villanueva Y Tóvar (Espagne).
3. Les États ci -après membres du Comité de coordination étaient représentés à la session : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bangladesh, Brésil, Canada, Chine, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, États -Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Lettonie, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mexique, Myanmar, Nigéria, Norvège, Ouganda, Panama, Pays -Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Royaume -Uni, Sénégal, Singapour, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Zambie (61).

4. Les États ci-après étaient représentés par des observateurs : Bahreïn, Bélarus, Bénin, Congo, Djibouti, El Salvador, Émirats arabes unis, Éthiopie, Iraq, Israël, Jordanie, Lituanie, Malte, Nicaragua, Pakistan, République dominicaine, République tchèque, République -Unie de Tanzanie, Slovaquie, Soudan et Yémen (21).
5. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées par des observateurs : Ligue des États arabes, Organisation de la conférence islamique et Union africaine (3).
6. La liste des participants figure à l'annexe du présent rapport.

#### Ordre du jour

7. Le Comité de coordination a adopté l'ordre du jour proposé dans le document WO/CC/49/1.

#### Nomination au poste de directeur général

8. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document WO/CC/49/2 ("Candidature reçue pour la nomination au poste de directeur général de l'OMPI").
9. Le président du Comité de coordination, M. l'Ambassadeur Joaquín Pérez Villanueva Y Tóvar (Espagne) a présenté le document relatif à la nomination au poste de directeur général.
10. La délégation de l'Afrique du Sud a fait la déclaration suivante au nom du groupe des pays africains :

"J'ai le grand honneur, en ma qualité de président en exercice du groupe des pays africains à Genève, de présenter officiellement la candidature de M. Kamil Idris au poste de directeur général de l'OMPI en vue de son approbation par le Comité de coordination.

"En décembre 2002, le groupe des pays africains vous avait déjà donné notification par écrit, en votre qualité de président du présent comité, de la candidature de M. Idris, conformément à la décision prise à l'unanimité par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine (aujourd'hui Union africaine) à sa trentième session, tenue à Durban (Afrique du Sud) en juillet 2002, afin de proposer M. Idris comme candidat à un deuxième mandat au poste de directeur général de l'OMPI.

"Depuis lors, M. Idris a été proposé comme unique candidat à ce poste, ayant reçu le soutien unanime des États membres de l'OMPI. Les manifestations de soutien massives à la candidature de M. Idris, exprimées lors des dernières assemblées des États membres de l'OMPI, tenues du 23 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2002, ont été particulièrement gratifiantes pour le groupe africain qui souhaiterait faire consigner dans le rapport ses sincères remerciements aux autres groupes régionaux pour leur appui.

"Permettez-moi de dire quelques mots sur les principales réalisations de M. Idris depuis son entrée en fonction, qui ont motivé la décision du groupe des pays africains

d'appuyer pleinement sa candidature à la réélection au poste de directeur général de l'OMPI.

“Nous pouvons tous convenir de reconnaître que M. Idris a apporté de profonds changements à l'OMPI en matière de diversité, de clarté, de simplicité et de visibilité de ses activités. Il a, au propre comme au figuré, fait entrer l'Organisation dans le nouveau siècle et, par conséquent, dans le nouveau millénaire.

“Les efforts déployés par M. Idris en sa qualité de directeur général de l'OMPI ont constitué une source de motivation et ont accru l'intérêt pour les questions de propriété intellectuelle, tant au sein du groupe des pays africains que dans les autres groupes régionaux. Lentement, mais sûrement, nos pays jettent un regard positif sur la propriété intellectuelle en tant qu'outil potentiel de développement économique, social et culturel. Nous sommes particulièrement heureux que, pour la première fois, les questions relatives au développement soient abordées librement et ouvertement au cours des réunions de l'OMPI.

“À sa prise de fonctions, M. Idris a rapidement élaboré un Plan d'action dans le domaine du numérique pour l'Organisation, qui vise notamment à aider les pays en développement à tirer le meilleur parti des avantages offerts par les techniques de l'information dans le domaine de la propriété intellectuelle. Sous sa direction, l'OMPI est en train de réaliser un important projet visant à élaborer et à mettre en place le WIPONET, un réseau mondial d'informations sur la propriété intellectuelle. Le WIPONET est d'une grande utilité pour les pays en développement, en particulier les pays africains, parce qu'il facilite l'intégration électronique de nos pays à l'environnement numérique international, réduisant ainsi le déficit d'information entre pays développés et pays en développement.

“M. Idris a créé l'Académie mondiale de l'OMPI, convaincu, comme nous tous, que le capital humain conditionne, dans les pays en développement et en particulier sur notre continent, l'accès à tous les avantages des systèmes nationaux et internationaux de propriété intellectuelle. L'Académie contribue à mettre en valeur ces ressources humaines en offrant des programmes de formation modernes et sur mesure aux conseillers politiques, aux gestionnaires du développement et à d'autres groupes cibles, tels que les diplomates en poste à Genève.

“M. Idris a mis en place un programme destiné aux petites et moyennes entreprises (PME), qui souligne l'importance de l'exploitation du système de la propriété intellectuelle par les PME en vue de stimuler leur capacité d'innovation et de création dans un secteur qui constitue le pilier des économies de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique.

“Une unité spéciale a été créée afin de se pencher sur les problèmes des 49 pays les moins avancés, qui nécessitent une attention et une aide particulières pour pouvoir, eux aussi, tirer parti des avantages de la propriété intellectuelle.

“Dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes, une division spéciale a également été mise en place en vue d'aider les pays en développement à créer et à renforcer des systèmes de gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'échelle tant nationale que régionale.

“M. Idriss’apaséludélesquestionsdifficilesprêtantàcontroverse. Ilafaitde l’OMPIuneinstanceoùlesquestionsprésentantunintérêtde l’importancepourtous lesmembres,enparticulierlespaysendéveloppement,peuventêtrereexaminées. Jeciteraiàtitre d’exemple lacréation du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, qui s’intéresse à trois thèmes d’une extrême importance pour les pays en développement, à savoir i) l’accès aux ressources génétiques et le partage des avantages, ii) la protection des savoirs traditionnels, qu’ils soient associés ou non à ces ressources et iii) la protection des expressions du folklore. M. Idriss’est employé avec énergie à intégrer ces questions dans les diverses activités de l’OMPI.

“Monsieur le président, jementionnerai une autre stratégie efficace conçue par M. Idriss en vue d’aider les pays en développement, en particulier les pays africains : le plan d’action ciblé par pays, qui est un plan intégré d’aides diverses de portée nationale ou régionale.

“M. Idriss a aussi mis en place à l’OMPI une authentique politique et un véritable programme de sensibilisation. L’OMPI a déclaré le 26 avril Journée mondiale de la propriété intellectuelle, événement qui est au jour d’aujourd’hui célébré dans la plupart des pays en développement. L’Organisation se tourne désormais vers de nouveaux secteurs, de nouveaux utilisateurs et des utilisateurs potentiels de la propriété intellectuelle, vers tous les pays, les nouvelles organisations et les nouvelles institutions.

“Dans le domaine de la coopération pour le développement, l’OMPI a multiplié ses efforts pour faire bénéficier les pays africains de programmes d’assistance technique et de renforcement des capacités qui leur permettent d’obtenir le plus d’avantages possible de la propriété intellectuelle.

“J’ai parlé des réalisations de M. Idriss du point de vue d’un pays en développement car c’est effectivement la perspective de mon groupe. Mais tous les membres ont bénéficié de son aptitude à diriger. Il a personnellement entretenu des relations avec toutes les régions du monde : ils y est rendu, ont rencontré leurs dirigeants, visité leurs institutions, est allé au-devant des membres du public, cherchant toujours à se montrer constructif en vers tous les hommes et toutes les femmes, indépendamment de leur nationalité, de leur race, de leur religion, de leur langue ou de leur appartenance politique.

“Souss la direction, l’apport de l’OMPI au système de la propriété intellectuelle peut véritablement contribuer à renforcer dans le monde le développement technique, économique, social et culturel, dans l’intérêt de tous les peuples.

“De nombreux changements importants se sont produits dans le domaine de la propriété intellectuelle ces dernières années. Ce domaine est, aujourd’hui, peut-être plus que jamais, marqué par une diversité d’opinion sur les avantages de la propriété intellectuelle, son coût ainsi que ses répercussions intersectorielles et eu égard à des objectifs importants de la politique des pouvoirs publics tels que la protection de l’environnement ou la santé publique. Nous estimons que cette diversité d’opinion est bénéfique pour le domaine de la propriété intellectuelle et devrait être encouragée. Elle a contribué assurément à mettre les préoccupations touchant au développement au centre des questions de propriété intellectuelle. Par conséquent, nous espérons que, dans les années à venir, sous la direction éclairée de M. Idriss, l’OMPI intensifiera ses

efforts pour que le développement devienne partie intégrante des droits de propriété intellectuelle.

“Une fois encore, nous rendons hommage à M. Idris et à ses collaborateurs loyaux et dévoués pour tout ce qu'il a accompli dans des délais brefs. Maintenant que M. Idris a accompli un mandat de six ans avec autant de succès, le groupe des pays africains a le privilège de proposer sa candidature au poste de directeur général et d'inviter instamment tous les États membres à appuyer sa réélection pour un autre mandat de 6 ans afin de lui permettre de poursuivre ses remarquables réalisations.”

11. La délégation du Bélarus a fait la déclaration ci -après au nom du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale :

“Au nom du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale, nous souhaitons, dans le sens de la déclaration faite durant les assemblées de 2002, appuyer la candidature de M. Kamil Idris, pour un second mandat, au poste de directeur général de l'OMPI. Nous approuvons aussi les dates proposées pour la tenue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OMPI.”

12. La délégation du Portugal a fait la déclaration ci -après au nom du groupe B :

“Le groupe B appuie la candidature de M. Kamil Idris, pour un second mandat, au poste de directeur général de l'OMPI pour la période 2003 -2009.

“C'est un honneur pour nous de nous associer à d'autres coordonnateurs régionaux qui se sont exprimés avant moi en faveur de la réélection de M. Kamil Idris.

“Nous nous félicitons de l'efficacité avec laquelle il a organisé les travaux de l'OMPI durant son premier mandat et nous reconnaissons, avec satisfaction, l'importance de la stratégie de réforme qu'il a engagée dans l'Organisation afin que la propriété intellectuelle serve mieux les objectifs de la croissance économique et du développement durable.

“Le groupe B souhaite en particulier lui rendre hommage pour les relations qu'il entretient avec tous les États membres et leur remercier de ses efforts qu'il n'a cessé de déployer pour promouvoir la propriété intellectuelle dans le monde.

“Nous aimerions exprimer notre satisfaction devant le travail accompli par le directeur général et le féliciter des résultats notables obtenus par l'Organisation. Nous souhaitons en particulier lui rendre hommage pour les succès avec lesquels il a su faire mieux connaître la propriété intellectuelle et pour les efforts qu'il a déployés dans le sens d'une plus grande ouverture et d'une plus grande transparence et de l'établissement d'un budget axé sur les résultats au sein du Secrétariat de l'OMPI.

“Le groupe B se félicite des réalisations et des activités de l'OMPI, qui vont de l'élaboration de règles à la coopération pour le développement en passant par les techniques de l'information. Face à de nouveaux défis mondiaux, et sachant que les excellents résultats obtenus par l'Organisation doivent être reportés au crédit de la direction de l'OMPI animée par son directeur général, le groupe B se réjouit donc de participer de manière active et constructive à toutes les activités de l'OMPI et de renforcer ses liens de coopération avec l'Organisation.

“Le groupe Best convainc que les réalisations de l’OMPI se multiplieront dans l’avenir. Il reconnaît que d’importants progrès ont été accomplis par l’OMPI durant le premier mandat de M. Kamil Idris et est certain qu’il est vivement souhaitable que M. Kamil Idris continue à diriger cette Organisation.

“Par conséquent, nous aimerions que M. Idris soit désigné par le Comité de coordination en vue d’une nomination, pour un second mandat, au poste de directeur général de l’OMPI. Le groupe Best persuade que, sous sa direction dynamique, associée à ses capacités de gestion, sa clairvoyance et ses compétences, l’OMPI saura mettre en œuvre avec succès un ensemble d’actions essentielles au niveau mondial pour la propriété intellectuelle.

“Enfin, le groupe B s’associe au consensus politique en faveur d’une procédure accélérée qui permettra au candidat recommandé de disposer suffisamment de temps pour préparer son second mandat. À partir de là et afin d’accélérer la procédure, nous sommes aussi favorables à la tenue d’une session extraordinaire de l’Assemblée générale fin mai 2003.”

13. La délégation du Brésil fait la déclaration suivante au nom du groupe des pays d’Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) :

“C’est un honneur pour la délégation du Brésil de parler au nom du GRULAC au sujet de la réélection de M. Kamil Idris au poste de directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

“Pendant la trente-septième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI, ces derniers se sont prononcés massivement pour la réélection de M. Kamil Idris. À cette même occasion, le GRULAC a rendu un hommage au travail remarquable réalisé par M. Idris pendant son premier mandat et s’est exprimé pour la nomination de ce dernier pour un second mandat au poste de directeur général.

“Nous avons le grand plaisir de confirmer officiellement, une fois de plus, que la candidature de M. Kamil Idris pour un deuxième mandat au poste de directeur général de l’OMPI a le soutien total de l’ensemble des membres du GRULAC.

“Monsieur le président, la réélection de M. Idris, avec le soutien unanime de tous les États membres de l’OMPI, constitue un hommage à la façon dont ils s’est acquittés de ses fonctions pendant son premier mandat. Nous reconnaissons tous qu’il a été un directeur général dynamique et efficace et qu’il a grandement contribué à la modernisation de l’OMPI et de ses méthodes de travail. Le travail réalisé par l’OMPI sous sa direction dans un certain nombre de domaines a été salué par les États membres, y compris les pays en développement.

“Pendant les délibérations de la dernière série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI, de nombreux pays en développement, dont les membres du GRULAC, ont souligné plusieurs activités qui revêtent une importance particulière pour eux et la promotion desquelles M. Idris a beaucoup contribué. Parmi celles-ci figurent les activités entreprises dans le cadre du programme de coopération pour le développement ainsi que la création du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.

“Récemment, la propriété intellectuelle est devenue une question qui suscite de nombreux débats au niveau international. La reconnaissance de la nature hybride de la propriété intellectuelle, compte tenu de ses incidences dans des domaines importants de la politique des pouvoirs publics, a vu haussée encore l’importance du travail réalisé à l’OMPI.

“M. Idris a été à la hauteur de l’importance et de la difficulté de sa tâche en tant que directeur général. Il a montré sa volonté d’être à l’écoute des préoccupations et des besoins des pays en développement et d’en tenir compte. Pendant son mandat, les pays en développement ont joué un rôle de plus en plus actif dans les travaux de l’OMPI. L’intégration des débats relatifs aux effets des droits de propriété intellectuelle sur le développement dans les activités de l’Organisation a affirmé de plus en plus comme une nécessité. Il est important de poursuivre ce débat moderne et particulièrement nécessaire sur la propriété intellectuelle en tant qu’un des moyens de garantir que la propriété intellectuelle contribue efficacement au développement économique, social et culturel de l’ensemble des pays et des peuples.

“J’aimerais donc, Monsieur le président, saisir cette occasion pour féliciter M. Kamil Idris et ses talentueux collaborateurs pour l’excellent travail qu’ils ont accompli au cours des six dernières années et m’associer aux autres coordonnateurs de groupe qui ont parlé avant moi et qui ont appuyés sans réserve la réélection de M. Idris au poste de directeur général de l’OMPI.”

14. La délégation du Pakistan a fait la déclaration suivante au nom du groupe des pays d’Asie :

“J’ai un immense plaisir d’apporter les soutiens de mon groupe à la réélection de M. Kamil Idris au poste de directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour un nouveau mandat de six ans.

“J’aimerais rappeler que la candidature de M. Kamil Idris a reçu le soutien massif des États membres pendant la dernière session des assemblées des États membres de l’OMPI. Ils ont à cette occasion clairement manifesté leur confiance à M. Idris.

“Depuis qu’il a pris la direction de l’Organisation, M. Kamil Idris a sensiblement modifié l’orientation de l’OMPI et l’a transformée en l’une des principales et des plus dynamiques organisations du système des Nations Unies. Sous sa direction, l’OMPI est maintenant en mesure de relever efficacement les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

“Cette évolution est caractérisée principalement par l’équilibre que M. Kamil Idris a maintenu entre le lancement de nouvelles initiatives d’une part et le renforcement et l’actualisation des instruments de propriété intellectuelle déjà existants d’autre part. Les nouvelles initiatives sur la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et du folklore, le rôle de premier plan joué par l’Organisation s’agissant du règlement des litiges relatifs aux noms de domaine de l’Internet et la création de l’académie mondiale sont quelques-uns des exemples remarquables des impulsions données par M. Idris. L’élaboration du plan d’action de l’OMPI dans le domaine du numérique, assortie de projets aux vastes retombées, tels que le WIPO NET, le

projet IMPACT, les bibliothèques numériques de propriété intellectuelle et le programme d'aide à l'automatisation des offices de propriété intellectuelle, ont permis à l'OMPI d'accéder au groupe d'organisations qui utilisent des techniques de pointe dans l'intérêt des États membres.

“Un élément particulièrement digne d'éloges parmi les orientations suivies par M. Idris a consisté dans le soutien apporté aux pays en développement pour leur permettre d'améliorer leur système de la propriété intellectuelle et de leur faire mieux comprendre le rôle de la propriété intellectuelle dans le développement social, culturel et économique. Le programme des plans d'action ciblés par pays, qui visait à fournir une assistance conçue pour répondre aux besoins particuliers de chaque pays, a montré la capacité de l'OMPI à tenir compte de la diversité socioéconomique et culturelle de ses États membres.

“Monsieur le président, l'élaboration de régimes de la propriété intellectuelle est un exercice complexe, qui suscite parfois des divisions. Toutefois, la volonté et l'intelligence politique de M. Idris nous ont aidé à atténuer les différences sur des points fondamentaux, dans le véritable esprit du multilatéralisme. Grâce à une approche équilibrée, M. Idris est parvenu à établir un consensus à propos de nombreuses questions difficiles au cours des cinq dernières années.

“Le groupe des pays d'Asie aimerait exprimer ses remerciements à M. Idris pour les efforts incessants qu'il a déployés afin de promouvoir la propriété intellectuelle à tous les niveaux. À cet égard, le groupe aimerait le féliciter pour son initiative d'organiser, en collaboration avec le Gouvernement chinois, un sommet sur la propriété intellectuelle et l'économie du savoir qui se tiendra à Beijing. Nous sommes persuadés que ce sommet contribuera grandement à promouvoir la propriété intellectuelle dans le monde et à mieux faire comprendre les avantages liés à son utilisation – un objectif fondamental qui fait partie intégrante du projet de M. Idris pour l'OMPI.

“En conclusion, au nom du groupe des pays d'Asie, j'aimerais assurer à M. Idris qu'il pourra compter constamment sur notre soutien, notre coopération et notre contribution constructive pendant son second mandat de directeur général de l'OMPI.”

15. La délégation de la Roumanie a fait la déclaration suivante au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes :

“À la dernière session de l'Assemblée générale de l'OMPI, les États membres ont examiné les procédures relatives à la nomination du directeur général et ont décidé de convoquer l'Assemblée générale en session extraordinaire en 2003 en vue de nommer au poste de directeur général le candidat présenté par le Comité de coordination de l'OMPI.

“À cette occasion, les pays d'Europe centrale et les États baltes ont associé à l'avis unanime pour exprimer leurs satisfactions devant la manière dont l'Organisation, sous la conduite du directeur général en exercice, M. Kamil Idris, a mis en œuvre son programme d'action et exécuté son plan d'activités. En effet, les activités de l'OMPI ont été administrées de manière dynamique, efficace et transparente et l'Organisation s'est imposée grâce à ses résultats comme l'une des plus éminentes institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'économie fondée

sur les savoir. Aujourd'hui, l'Organisation est beaucoup mieux préparée à relever les défis de l'avenir et ses actions ont une nature à apporter une contribution directe et tangible aux efforts de la communauté internationale et tout entière pour relever ces défis.

“Le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes souhaite insister sur l'œuvre importante qui est accomplie par M. Kamil Idris au poste de directeur général de l'OMPI. La conception nouvelle qu'a le directeur général du travail de l'Organisation permettra assurément à celle-ci d'entreprendre de nouvelles tâches et de poursuivre ses objectifs. Sous son mandat, l'Organisation a mis en avant et réalisé des projets et des initiatives qui ont répondu aux besoins et aux aspirations des États membres tout en favorisant la transition de l'organisme purement réglementaire qu'était l'OMPI vers une Organisation dotée d'une stratégie intégrée qui fait de la propriété intellectuelle un important facteur de développement et de création de richesses.

“Depuis l'arrivée de M. Kamil Idris à la tête de l'Organisation, une attention notable a été attachée aux problèmes qui préoccupent les pays de notre région. La promotion et le développement des systèmes de propriété intellectuelle dans nos pays respectifs et les questions fondamentales pour le développement économique et social de notre région ont été dûment pris en considération dans les travaux de l'OMPI.

“Nous nous sommes engagés dans de nouveaux domaines et de nouvelles formes de coopération. Grâce au cadre d'action et aux principes de fonctionnement actuels de l'Organisation, nos pays peuvent à l'avenir poursuivre des objectifs encore plus ambitieux : développer leurs systèmes de propriété intellectuelle, participer activement à la coopération internationale en vue d'améliorer à la fois le système international de protection des droits de propriété intellectuelle et le partage des avantages découlant des régimes existants, sensibiliser les opinions nationales à l'importance des droits de propriété intellectuelle et, enfin et surtout, contribuer au développement du droit et des normes de propriété intellectuelle dans le cadre des activités de l'Organisation elle-même.

“Conscient de l'œuvre accomplie et des perspectives pour l'avenir, le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes souhaite exprimer sa satisfaction devant l'action menée par M. Kamil Idris à la tête de l'OMPI et l'assurer de son soutien pour un second mandat au poste de directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.”

16. La délégation de la Chine a fait la déclaration suivante :

“La délégation de la Chine se félicite de ce que le directeur général, M. Kamil Idris, ait contribué, ces dernières années, à renforcer le rôle de l'OMPI sur la scène internationale et à fournir une assistance technique aux pays en développement. Sous sa conduite personnelle, l'OMPI a créé le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, de même qu'elle a prévu une protection pour les petites et moyennes entreprises. De grands progrès ont été accomplis à cet égard, dans l'intérêt des États membres. Le Gouvernement chinois souhaite donc à nouveau exprimer clairement son soutien sans réserve à la nomination de M. Kamil Idris pour un deuxième mandat comme directeur général de l'OMPI, de même qu'il approuve les dates fixées pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale.

“Nous sommes convaincus que l’expérience du directeur général, associée à son remarquable talent de chef de file, est extrêmement importante pour renforcer le rôle primordial de l’OMPI sur la scène internationale.”

17. La délégation du Maroc a fait la déclaration suivante :

“À cette occasion, et en tant que membre de ce comité, j’ai le plaisir d’affirmer le soutien que le Royaume du Maroc apporte à la reconduction de M. Kamil Idris en tant que directeur général de l’OMPI. Sa réélection lui permettrait sans aucun doute de continuer avec succès la poursuite de la mise en œuvre des objectifs communs, qui feront en sorte que tous les États membres soient en mesure de tirer les bénéfices requis du système de la propriété intellectuelle.

“Il est difficile de citer toutes les importantes réalisations et les transformations amorcées au cours du premier mandat de M. Idris, si ce n’est l’évidence et l’expression de son efficacité et son savoir manager le Bureau international de notre Organisation.

“En toute objectivité, la réélection de M. Idris permettra à l’OMPI de poursuivre l’amélioration de son efficacité fonctionnelle, administrative et financière au service de l’accomplissement de sa tâche dans le domaine de la propriété intellectuelle, un domaine qu’il faut dorénavant considérer de manière holistique, eu égard aux secteurs aussi cruciaux que ceux de l’alimentation, de la santé, du travail, de la culture, du commerce, des investissements et de l’évolution scientifique et technique.

“Dans le contexte du développement du droit international de la propriété intellectuelle, l’OMPI, sous la direction de M. Idris, a su en permanence tenir compte du progrès technique et des pratiques commerciales, pour répondre aux préoccupations particulières des États membres, s’agissant notamment de questions à intérêts contradictoires.

“La gratitude de nous adressions nos profondes reconnaissances au Directeur général pour sa volonté de combler le fossé de développement et de l’utilisation du système de la propriété intellectuelle entre les divers pays, à travers un ensemble d’initiatives pertinentes, notamment grâce à l’échange continu de données et d’expériences dans tous les domaines de la propriété intellectuelle.

“Le succès de M. Kamil Idris dans la modernisation des activités de l’OMPI, maintenant caractérisé par une transparence et un dynamisme incontestable, a aidé à la mise en œuvre de orientations stratégiques relatives au renforcement de la coopération pour le développement en faveur des pays en développement. Ces derniers sont de plus en plus conscients que la propriété intellectuelle est un facteur de développement socio-économique et culturel.

“Dans ces sens, M. Kamil Idris a donné des orientations déterminantes pour mettre la propriété intellectuelle au service du développement durable et intégré dans les pays en développement, par le biais d’une collaboration étroite avec les bureaux régionaux, particulièrement le Bureau de la coopération pour le développement avec les pays arabes, dont nous saluons l’efficacité, le professionnalisme et la disponibilité permanente. Nous souhaitons, en outre, noter les initiatives de l’Académie mondiale de l’OMPI, le rôle de ses techniques de l’information et de l’automatisation à travers les projets IMPACT et WIPO NET, les mesures de simplification du système du PCT,

l'amélioration du système international des brevets et de celui des marques, ainsi que les travaux fort intéressants de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.

“Après l'homme et sa vision, je voudrais ajouter quelques mots sur le style car comme dit l'adage: l'homme c'est le style. Et le style de M. Idris est le dialogue érigé en outil de gestion. Le dialogue n'est pas seulement avec les États membres mais également entre les États et les groupes.

“Le style c'est également l'écoute des préoccupations des pays en développement et des pays les moins avancés, grâce à un degré de proximité qui lui a permis de rapprocher le 10<sup>e</sup> étage des pays du Sud et de leurs aspirations.

“Enfin, le style c'est la recherche méticuleuse du consensus non à la hussarde mais grâce à une politique de sensibilisation, d'édification des points et de rapprochement des positions des États et des groupes. Le consensus de ce matin pour la reconduction pour un second mandat est l'illustration par excellence de cette culture de consensus qui a marqué ses actions et ses initiatives durant ces dix dernières années.

“Pour toutes ces raisons, mon pays réitère son appui à la candidature de l'actuel directeur général pour l'exercice du prochain mandat. À cet égard, le Maroc appuie la tenue, les 26 et 27 mai 2003, d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale et des assemblées des Unions de Paris et de Berne, afin de nommer M. Kamil Idris en tant que directeur général de l'OMPI.”

18. La délégation des Émirats arabes unis a fait la déclaration suivante au nom du groupe des pays arabes :

“J'ai le plaisir de prendre la parole devant vous au nom du groupe des pays arabes et je souhaiterais exprimer ma gratitude à M. Kamil Idris, directeur général de l'OMPI, ainsi qu'à tous ses collaborateurs et aux membres du personnel de l'OMPI, pour les efforts inlassables qu'ils déploient afin de promouvoir la propriété intellectuelle alors que sa contribution au développement économique, social et culturel est évidente pour tous en tant qu'élément de la promotion de l'invention et de l'innovation au service de l'humanité tout entière.

“Ces dernières années, de nouveaux horizons se sont ouverts pour la propriété intellectuelle. Bien que la propriété intellectuelle soit profondément ancrée dans l'Histoire, l'OMPI a dû répondre à de nombreux sujets de préoccupation qui sont apparus dans le sillage du progrès de la science, de la technique et des communications. La nécessité de recherches et d'études supplémentaires est apparue non seulement pour préserver les droits acquis mais également pour diffuser les avantages découlant des talents humains, la création dans tous les domaines n'étant autre chose que le fruit du génie collectif et de l'expérience continue aux quel toutes les civilisations et tous les peuples ont contribué.

“On a pu constater ces dernières années que les activités de l'OMPI s'orientaient vers l'adaptation à l'évolution du droit international de la propriété intellectuelle et la recherche de voies de coopération avec l'OMC dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC.

“Dans ce contexte, de nombreux pays, dont des pays arabes, ont adopté ou modifié leur législation nationale dans le domaine de la propriété intellectuelle. À cette occasion, nous aimerions souligner les mesures prises par l’OMPI, par l’intermédiaire du Bureau de la coopération avec les pays arabes et d’autres départements, pour fournir une assistance technique et consultative à différents pays, assistance qu’il convient de poursuivre et d’intensifier compte tenu de l’importance accrue de la propriété intellectuelle et de son extension à des domaines tels que la culture, la science, l’industrie, le commerce, l’économie et l’environnement.

“C’est dans un esprit de responsabilité et de gratitude que l’OMPI devrait être encouragée et aidée dans les efforts qu’elle déploie pour réduire la fracture numérique découlant des progrès de techniques de communication qui favorisent l’échange de données d’expérience, la rapidité des communications et l’accès à l’information. Cette question est d’une haute importance pour les pays du Sud qui doivent acquérir et être mesurés à l’utilisation de ces techniques pour atteindre les objectifs fixés dans le domaine de la propriété intellectuelle.

“Comme nous les avons tous, le domaine des droits de propriété intellectuelle est un domaine qui comporte de nombreuses facettes et donne lieu à de nombreuses lois et à de nombreuses interprétations. Cela étant, la méthode de travail adoptée par l’OMPI assure la transparence nécessaire pour obtenir des résultats positifs et poursuivre le débat sur une réforme statutaire qui aura pour effet de faciliter les travaux, de créer des synergies au sein de l’Organisation et d’éviter les écueils de la bureaucratie et les procédures complexes.

“En ce qui concerne le lien entre l’OMPI, d’une part, et les PME et le secteur public, d’autre part, nous aimerions saluer les efforts déployés par l’OMPI dans le domaine des questions et stratégies relatives à la sanction des droits. Nous sommes convaincus que la recherche et les progrès dans ce domaine apporteront plus de clarté et de souplesse dans les différentes dimensions du lien qui unit toutes les parties concernées par la propriété intellectuelle.

“Lors des dernières sessions des assemblées, en septembre, de nombreux pays ont exprimé leur soutien, dans plus de 130 interventions, à la nomination à l’unanimité de M. Kamil Idris pour un second mandat.

“Parlant au nom du groupe des pays arabes, je souhaiterais m’associer aux délégations qui ont exprimé, au cours des précédentes sessions des assemblées, leur appui à la nomination de M. Kamil Idris pour un deuxième mandat.”

19. La délégation de la République de Corée a fait la déclaration suivante :

“Le Gouvernement coréen appuie sans réserve la réélection de M. Kamil Idris au poste de directeur général de l’OMPI. La Corée saisit cette occasion pour exprimer sa profonde satisfaction devant l’œuvre exceptionnelle accomplie par M. Idris au cours de son premier mandat.

“Soussa conduite dynamique et éclairée, le domaine des droits de propriété intellectuelle a connu une importante évolution. Depuis sa nomination au poste de directeur général en 1997, l’OMPI s’est transformée et a gagné en efficacité pour relever les défis de l’avenir.

“Un large éventail de projets relatifs aux techniques de l'information, tels que le WIPONET, IMPACT, PCT -SAFE ou les BNPI, ont été lancés avec succès, conformément à une vision prospective et dynamique des questions posées par l'entrée dans l'ère du numérique. Les activités d'avant-garde entreprises par l'OMPI sous la direction de M. Idris ont permis de mieux faire connaître dans le monde entier les systèmes de propriété intellectuelle et le rôle joué par la protection de la propriété intellectuelle dans le développement socioéconomique.

“La Corée se félicite également de la coopération avec M. Idris et ses collaborateurs au titre de l'Accord-cadre de coopération entre l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et l'Office coréen de la propriété intellectuelle, signé en novembre 2001.

“Le Gouvernement coréen appuie sans réserve la réélection de M. Idris à un second mandat au poste de directeur général de l'OMPI et attend avec intérêt la poursuite de ses activités fructueuses à l'avenir. Enfin, le Gouvernement coréen souscrit aux dates proposées pour la tenue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale en vue de la nomination du directeur général de l'OMPI au mois de mai de cette année.”

20. La délégation du Myanmar a fait la déclaration suivante :

“La délégation du Myanmar souhaite s'associer à la déclaration faite par la délégation du Pakistan au nom du groupe des pays d'Asie. La délégation du Myanmar appuie sans réserve la nomination de M. Kamil Idris à un second mandat au poste de directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Depuis sa prise de fonctions, il y a six ans, M. Idris a mené une œuvre pour promouvoir le rôle de la propriété intellectuelle dans l'économie d'aujourd'hui fondée sur le savoir. J'aimerais rendre un hommage particulier à M. Idris pour son engagement et son soutien indéfectible en faveur des pays en développement aux fins de renforcement de leurs systèmes de propriété intellectuelle et de la promotion du rôle de la propriété intellectuelle dans leur développement économique, social et culturel. Je tiens également à féliciter pour son excellent ouvrage intitulé “A powerful tool for economic growth”, publié récemment par l'OMPI. Ce livre apporte une contribution importante à la démythification et à la compréhension du rôle de la propriété intellectuelle dans le développement économique, social et culturel des pays, qu'ils soient grands ou petits, riches ou pauvres. Nous espérons qu'il sera en mesure de faire de nouveaux progrès sur la base de l'œuvre fondamentale déjà accomplie. Nous présentons à M. Kamil Idris tous nos vœux de réussite pour les nouvelles mesures qu'il mettra en œuvre au cours de son second mandat.”

21. La délégation de la République islamique d'Iran a fait la déclaration suivante :

“Comme nous l'avons tous, l'un des principaux objectifs de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle consiste à développer, améliorer et renforcer la protection des droits de propriété intellectuelle dans le monde entier grâce à la coopération avec les différents États et d'autres organisations internationales.

“Pour atteindre cet objectif, la Convention instituant l'OMPI a chargé l'Organisation d'accomplir un certain nombre de tâches et de remplir un certain nombre d'engagements.

“À cet égard, Son Excellence M. Kamil Idris, qui travaille sans relâche depuis six ans à la réalisation de ces tâches et n'a eu aucun effort pour atteindre ces objectifs de promotion de la propriété intellectuelle, justifié ses antécédents brillants et exceptionnels. L'action inlassable et de qualité qu'il a menée au cours de cette période a permis à l'OMPI, seule organisation chargée de l'administration des questions relatives à la propriété intellectuelle dans le monde entier, d'atteindre un rang exceptionnel. Par ailleurs, grâce à ses efforts inlassables, la propriété intellectuelle est devenu l'un des principaux facteurs de développement économique et social aux niveaux nationaux et internationaux et fait ainsi partie intégrante des politiques économiques des pays.

“Les activités suivantes ne sont que quelques aspects de son action :

- “a) fourniture d'une assistance technique et juridique aux États membres, notamment aux pays les moins avancés et aux pays en développement;
- “b) mesures nombreuses et fructueuses prises par l'Organisation en faveur de l'harmonisation des législations nationales et de leur mise en conformité avec les normes internationales grâce à l'élaboration de lois types;
- “c) étroite coopération et assistance avec d'autres organisations internationales et adhésion à des traités et arrangements internationaux établis aux fins de la promotion de la protection de la propriété intellectuelle;
- “d) réalisations exceptionnelles dans le domaine de l'enregistrement et de la protection au niveau international des droits de propriété intellectuelle grâce à des services d'appui qui facilitent la protection internationale de la propriété intellectuelle;
- “e) effort et activités louables de l'Organisation dans le domaine de la formation qui ont permis, moyennant l'utilisation de matériel didactique perfectionné, d'attirer de nombreuses personnes intéressées de toutes les régions du monde;
- “f) sensibilisation du public et de spécialistes dans le cadre d'ateliers et de séminaires de formation nationaux, régionaux et internationaux organisés dans les États membres;
- “g) mesures importantes prises par l'Organisation pour mettre en place un mécanisme viable et pratique de protection nationale et internationale des savoirs traditionnels, du folklore et des ressources génétiques, qui figurent parmi les plus précieux éléments du patrimoine de l'humanité;
- “h) efforts inlassables déployés dans l'ensemble des sections et départements de l'Organisation, en particulier à l'usage du Secrétariat;
- “i) réactions et stratégies adaptées et avisées face aux difficultés et saisies des opportunités de manière opportune.

“Compte tenu de l'ensemble des facteurs susmentionnés, il est évident que l'Organisation, sous la direction et la conduite fiables et résolues de Son Excellence M. Kamil Idris, a été en mesure de remplir toutes ses tâches de la meilleure manière possible et qu'elle a obtenu d'excellents résultats par rapport à d'autres organisations.

“Tout en assistant M. Idris de son appui sans réserve en faveur de sa nomination au poste de directeur général de l'OMPI pour un nouveau mandat de six ans, la délégation de la République islamique d'Irlande ne peut que se réjouir de permettre à l'OMPI et à ses États membres de profiter et de bénéficier de sa direction scientifique, éclairée, ferme, créative et fiable pendant six nouvelles années.”

22. La délégation de Singapour a fait la déclaration suivante au nom des pays membres de l'ANASE :

“Les pays de l'ANASE (Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam) s'associent à la déclaration faite au nom du groupe des pays d'Asie par la délégation du Pakistan et ont le plaisir de réaffirmer leur appui sans réserve à la nomination pour un second mandat de M. Kamil Idris au poste de directeur général de l'OMPI.

“Les membres de l'ANASE attachent une grande attention à l'Organisation et à son travail. Ils sont en effet conscients de l'importance cruciale de la promotion et de la protection de la propriété intellectuelle pour favoriser l'innovation, l'investissement et, en définitive, le développement économique.

“Sous la direction dynamique de M. Idris, nous avons vu l'OMPI s'imposer comme chef de file de l'action internationale dans le domaine de la propriété intellectuelle. M. Idris a déployé des efforts considérables pour placer les préoccupations relatives au développement au cœur des programmes et des activités de l'OMPI. Les pays en développement, dont les membres de l'ANASE, ont bénéficié de différentes initiatives de l'Organisation .

“Nous ne doutons pas que l'OMPI continuera de progresser sous la direction de M. Idris. Les pays de l'ANASE envisagent avec plaisir de renforcer leur coopération et leur engagement avec l'OMPI, et avec M. Idris, dans les années à venir.”

23. La délégation de Singapour a fait la déclaration suivante :

“Les liens qui unissent Singapour et l'OMPI sont forts, étayés par une vision stratégique commune qui fait du système de la propriété intellectuelle un moteur du développement économique, du renforcement du commerce mondial et de l'investissement transfrontières. Comme d'autres pays, Singapour bénéficie de l'assistance et des conseils de M. Idris dans ses efforts constants pour améliorer son régime de propriété intellectuelle.

“Sous la conduite éclairée de M. Idris, l'OMPI est devenue une organisation de premier plan. M. Idris est à l'avant-garde de ses efforts déployés par l'OMPI pour mieux faire connaître l'importance de la propriété intellectuelle lorsqu'elle aide les États membres à saisir les opportunités et les enjeux découlant du progrès technique et de l'évolution du droit. Nous ne doutons pas que la reconduction de M. Idris dans ses fonctions de directeur général contribuera à renforcer les mesures prises par l'OMPI pour inviter toutes les parties prenantes de la propriété intellectuelle à mettre en place et à adapter un système international de la propriété intellectuelle souple, largement ouvert et efficace et à tirer parti.

“En conclusion, Singapour s’associe aux autres pays pour raffirmer son soutien à la candidature de M. Idris à un second mandat au poste de directeur général de l’OMPI.”

24. La délégation de la Hongrie a fait la déclaration suivante :

“La présente session extraordinaire du Comité de coordination revêt une importance primordiale dans l’histoire moderne de l’OMPI, qui compte aujourd’hui 179 pays membres. Les membres du comité ont été convoqués pour se prononcer sur la candidature reçue au poste de directeur général de l’OMPI, institution spécialisée de l’Organisation des Nations Unies dotée d’une large compétence. A un moment du gouvernement d’un pays, la Hongrie, qui jouit d’une tradition séculaire dans le domaine de la protection internationale de la propriété intellectuelle, et en ma qualité de président de l’Office hongrois des brevets, j’appuie sans réserve la réélection de M. Kamil Idris.

“À la 13<sup>e</sup> session ordinaire de l’Assemblée générale de l’OMPI, en septembre 1997, la délégation de la Hongrie a souligné dans son intervention que “l’élection de M. Idris au poste de directeur général [était] un événement à saluer. Nous avons élu non seulement un administrateur compétent mais également un spécialiste distingué”. Nous étions convaincus que son “élection contribuera au développement des institutions de propriété intellectuelle dans le monde entier, qui, en particulier dans une époque axée sur la technique comme la nôtre, jouent un rôle décisif dans la vie des pays, qu’ils soient en développement, avancés ou en transition”.

“Dans le discours qu’il a prononcé à l’occasion de sa nomination le 22 septembre 1997, le nouveau directeur général a déclaré que l’OMPI était “unique en ce qu’elle possède une double nature, en tant qu’organisation intergouvernementale au service de la communauté internationale des États et en tant qu’organisation mondiale axée sur le marché, servant les intérêts et les besoins d’un marché d’utilisateurs à la fois important, dynamique et en expansion”. En tant qu’organisation intergouvernementale, l’OMPI “est chargée de définir le cadre politique qui encourage le mieux la créativité ainsi que la production et la valorisation de la propriété intellectuelle. En tant qu’organisation axée sur le marché, elle est, par l’intermédiaire de son secrétariat, chargée de fournir divers services...”. M. Idris a exprimé son “engagement à l’égard de la mission fondamentale de l’OMPI, qui consiste à promouvoir la créativité à travers la protection de la propriété intellectuelle” et a ajouté “qu’avec de l’imagination politique, avec de la bonne volonté et avec la collaboration des États membres, des milieux commerciaux et du Secrétariat, cette mission peut connaître des progrès.

“La délégation de la Hongrie est d’avis qu’au cours des six années écoulées depuis, le directeur général a montré qu’il méritait bien la confiance des États membres et qu’il a répondu à leurs attentes. Sous sa direction, avec un effectif de plus d’un million de personnes et en étroite collaboration avec les États membres, l’OMPI est en passe de devenir “une organisation pour l’avenir”. Avec la mise en application des principes déclarés (reddition de comptes, transparence) et l’élaboration d’une nouvelle stratégie et de nouvelles politiques en matière de propriété intellectuelle, “l’apertinence, l’efficacité, la communication et la coopération internationale” sont devenus les maîtres mots de l’OMPI en tant qu’organisation.

“Sous la conduite du directeur général, l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle exécute un large éventail d’activités, dont les suivantes : développement du droit international de la propriété intellectuelle (23 traités internationaux administrés par l’OMPI), nouvelle stratégie en matière d’application des droits, Plan d’action dans le domaine du numérique (avec l’accroissement spectaculaire de l’utilisation de l’Internet, en particulier pour le commerce électronique et l’échange d’information et de connaissances, le système de la propriété intellectuelle devient essentiel pour le bon développement de la société numérique), systèmes et services mondiaux de protection assurés par l’OMPI (PCT, projet IMPACT, systèmes de Madrid et de La Haye, WIPONET), assistance aux pays (activités de l’Académie mondiale de l’OMPI, relations avec l’OMC, plans d’action ciblés par pays), fonctionnement du Centre d’arbitrage et de médiation de l’OMPI et questions mondiales de propriété intellectuelle (création du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore). Toutes ces activités sont traitées par l’OMPI en mesure de relever de nombreux défis supplémentaires.

“La personnalité, la capacité d’adaptation, les qualités diplomatiques et professionnelles et les relations du directeur général sont les meilleures assurances d’une excellente gestion de ce large éventail d’activités. De nombreux pays l’ont reconnu en lui décernant des diplômes universitaires et honorifiques et diverses distinctions.

“Cet engagement traditionnel de la Hongrie en faveur des activités de l’OMPI s’est également manifesté dans le fait que les représentants de notre pays ont occupé et occupent encore des postes de premier plan dans les divers organes de l’Organisation. Comme d’autres pays dans le monde, la Hongrie cherche des réponses aux défis auxquels est confronté le système de la propriété intellectuelle. Nous sommes absolument certains que l’OMPI, sous la conduite de M. Kamil Idris, sera en mesure de trouver ces réponses.”

25. La délégation des États-Unis d’Amérique a fait la déclaration suivante :

“C’est avec un grand plaisir et une entière confiance dans les perspectives qui s’ouvrent à l’OMPI sous la conduite renouvelée de M. Idris que les États-Unis d’Amérique s’associent à la déclaration du groupe B approuvant la candidature du directeur général à un nouveau mandat.”

26. La délégation du Mexique a fait la déclaration suivante :

“Comme l’a indiqué le représentant du Brésil parlant au nom du GRULAC, la délégation du Mexique accueille avec une extrême satisfaction la décision du Comité de coordination de l’OMPI visant à recommander aux assemblées, réunies en session extraordinaire les 26 et 27 mai, la réélection de M. Kamil Idris au poste de directeur général de notre organisation.

“Je voudrais simplement proposer qu’en votre qualité de présidents du comité vous transmettiez à M. Idris l’attribution de décisions que nous venons d’adopter, ainsi qu’en nos cordiales salutations, notre satisfaction devant sa réélection et notre conviction que, sous sa conduite, l’OMPI continuera de renforcer tant qu’institution que pour poursuivre l’intensification du dialogue et de la coopération avec les États membres.

“Pour finir, j’aimerais souligner que, dans l’exercice de son nouveau mandat, M. Kamil Idris pourra continuer de compter sur la coopération et l’appui sans réserve du Mexique.”

27. La délégation du Soudan a fait la déclaration suivante au nom de l’Organisation de la Conférence islamique (OCI) :

“L’OCI a le grand plaisir de faire part de son appui à la réélection de M. Kamil Idris pour un second mandat au poste de directeur général de l’OMPI.

“L’OCI souscrit sans réserve aux déclarations détaillées faites par la Ligue des États arabes, le groupe des pays africains et le groupe des pays d’Asie. L’OCI est fière de la compétence, du dévouement et des réalisations de M. Idris et soutient sans réserve sa réélection.”

28. La délégation de la Suède a fait la déclaration suivante :

“Au nom de la délégation de la Suède, j’aimerais tout d’abord souligner que nous souscrivons sans réserve à la déclaration faite par le porte-parole du groupe B, que nous appuyons avec enthousiasme la candidature de M. Kamil Idris à un nouveau mandat de six ans.

“Nous sommes très satisfaits du travail accompli par M. Idris pendant son mandat actuel. Ces dernières années, la propriété intellectuelle a vu son poids dans les politiques économiques et commerciales s’accroître de manière considérable alors qu’elle devait répondre à des défis sans précédent dans différents pays et pour différentes raisons. Nul n’aurait contesté la difficulté que représente la direction d’une organisation telle que l’Organisation mondiale de la Propriété Intellectuelle en pareil période et nous considérons que M. Idris y est parvenu parfaitement en faisant preuve d’un art politique consommé pour mettre l’Organisation et ce qu’elle représente sur les rails de l’évolution internationale actuelle. Nous sommes très reconnaissants du voyage officiel qu’il a effectué dans notre pays, nous sommes impressionnés par l’œuvre qu’il a accomplie en sa qualité de directeur général de l’Organisation et nous sommes tout autant impressionnés par certaines de ses initiatives telles que le programme de sensibilisation ou la publication de l’ouvrage intitulé “Intellectual Property, a Power Tool for Economic Growth”, que nous avons récemment et que nous avons trouvé particulièrement intéressant.

“En conclusion, cette délégation souscrit aux dates proposées pour la session extraordinaire de l’Assemblée générale et souhaiterait simplement exprimer une nouvelle fois sa profonde satisfaction devant le travail accompli par M. Idris par le passé et appuyer avec enthousiasme sa nomination pour un nouveau mandat.”

29. La délégation de la Norvège a fait la déclaration suivante :

“Ainsi que l’a indiqué le porte-parole du groupe B, cette délégation, en tant que membre du dit groupe, appuie sans réserve la candidature de M. Kamil Idris à un nouveau mandat au poste de directeur général de l’Organisation.

“Je sais néanmoins que cette occasion pour faire part de la satisfaction de cette délégation devant la restructuration de l’Organisation et de ses programmes ainsi que l’ouverture de ses activités au monde extérieur, qui était attendue depuis longtemps.

“À nos yeux, M. Idris réunit toutes les qualités personnelles nécessaires pour accomplir un deuxième mandat très fructueux au poste de directeur général. Nous attendons avec intérêt de lui apporter notre soutien sans réserve au cours des années à venir.”

30. La délégation de la Fédération de Russie a fait la déclaration suivante :

“Notre délégation a le plaisir de marquer son appui à la décision du Comité de coordination de présenter la candidature de M. Kamil Idris pour un nouveau mandat au poste de directeur général. Cette position traduit notre satisfaction de la coopération instaurée entre notre pays et l’OMPI, grâce en grande partie aux initiatives et aux efforts personnels de M. Kamil Idris. Nous nous félicitons en particulier de l’accord de coopération bilatérale entre la Fédération de Russie et l’OMPI et de la place et de l’influence acquises par l’OMPI sous la conduite de M. Kamil Idris. Nous nous associons aux propositions de toutes les délégations qui sont exprimées.”

“L’œuvre accomplie par M. Idris tant que directeur général et ses qualités personnelles lui ont permis de diriger avec succès une organisation complexe mais importante et constructive et nous aimerions en conclusion réaffirmer notre soutien à M. Idris et le remercier des résultats qu’il a permis à l’Organisation d’atteindre et d’exprimer notre conviction selon laquelle, sous sa direction, l’OMPI continuera de se développer de manière dynamique à l’avantage et pour le bien de tous nos pays. Nous appuyons également la tenue d’une session extraordinaire des assemblées à la fin du mois de mai de l’année en cours.”

31. La délégation de la France a fait la déclaration suivante :

“La France approuve vivement la proposition du Comité de coordination en faveur du renouvellement du mandat de M. K. Idris tant que directeur général de l’OMPI.”

“Il a été au cours des six dernières années montré, à la tête de cette organisation, une volonté permanente de transformer dans la gestion d’une audace mesurée pour que l’OMPI s’occupe des principaux sujets qui concernent aujourd’hui la propriété intellectuelle et essaye de progresser sur les délicates questions que sont :

- la lutte contre la contrefaçon;
- l’accès de tous aux médicaments dans un système de brevet renforcé, via la réforme en cours du PCT et du droit matériel des brevets;
- la réforme de l’accord de La Haye relatif aux dessins et modèles;
- la protection des savoirs traditionnels;
- l’accès aux ressources génétiques et à la société de l’information;
- le renforcement de la formation et de la coopération internationale;
- l’extension du rôle des indications géographiques.

“La liste n’est pas exhaustive.”

“Chacun connaît l'importance que, depuis plus de deux siècles, la France attache au développement de la propriété intellectuelle sous ses aspects.

“Dès le début de la Révolution française, en effet, la propriété des créations de l'esprit a été affirmée comme l'un des plus importants droits matériels de l'homme.

“La France attend donc avec intérêt, sympathie et confiance toutes les initiatives que M. Idris voudrait bien proposer à l'Assemblée générale pour que la propriété intellectuelle joue tout son rôle en faveur du commerce équitable et du développement durable.”

32. La délégation de la Finlande a fait la déclaration suivante :

“Nous souscrivons sans réserve à la déclaration faite au nom du groupe Bet appuyons vivement la candidature de M. Kamil Idris à un second mandat au poste de directeur général de l'OMPI.

“J'aimerais vous faire part de notre satisfaction devant l'excellent travail accompli par le directeur général en exercice, M. Kamil Idris, s'agissant de promouvoir le système international de la propriété intellectuelle et d'introduire plus d'ouverture, de transparence et de budgétisation axées sur les résultats au sein du Secrétariat de l'OMPI. Nous connaissons également ses grandes qualités. Ils'agit d'une personnalité de compétence, d'expérience et de sens de la diplomatie. Il est très important que l'OMPI continue à bénéficier d'une direction dynamique. Nous sommes également très satisfaits de la bonne coopération entre la Finlande et l'OMPI, notamment avec M. Idris.

“Enfin, nous appuyons également la procédure accélérée pour la réélection de M. Idris au poste de directeur général de l'OMPI et nous souscrivons par conséquent à la proposition relative à la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale et des assemblées des unions de Paris et de Berne à la fin du mois de mai 2003.”

33. La délégation de la République populaire démocratique de Corée a fait la déclaration suivante :

“Je souhaite m'associer aux orateurs précédents pour exprimer notre appui sans réserve à la réélection de M. Kamil Idris au poste de directeur général de l'OMPI. Mon gouvernement apprécie au plus haut point les résultats obtenus et les capacités démontrées par M. Kamil Idris, je voudrais souligner que mon pays continuera d'appuyer M. Kamil Idris et de coopérer avec lui dans l'exercice de ses importantes et honorables fonctions de directeur général de notre organisation.”

34. La délégation de Cuba a fait la déclaration suivante :

“Je voudrais dire que je me trouvais en réunion lorsque j'ai reçu un appel de la vice-ministre qui avait été directrice de l'Office cubain de la propriété intellectuelle pour me dire de venir à la présente réunion afin d'appuyer la réélection de M. Kamil Idris. Tout d'abord, j'aimerais souligner que M. Kamil Idris a présenté sa candidature, que le comité l'a appuyée et que nous remercions l'OMPI et M. Idris en particulier pour les efforts déployés et les ressources dégagées en faveur des offices de pays en

développement, notamment l'office cubain. Connaissant son attachement pour le développement parmi les priorités de l'Organisation, notre délégation souhaite que soit consigné dans le rapport que nous appuyons sans réserve la réélection de M. Kamil Idris au poste de directeur général de l'OMPI."

35. La délégation du Panama a fait la déclaration suivante :

"Conformément aux instructions de haut niveau données par notre gouvernement, la délégation du Panama s'associe à la déclaration du GRULAC et souhaite faire part de sa profonde reconnaissance pour le travail extraordinaire accompli par M. Kamil Idris en faveur du développement et de la transformation de la culture socio-économique de la propriété intellectuelle, qui a eu une incidence profonde dans notre pays en ce qui concerne la politique et les programmes relatifs aux ressources nationales en matière d'invention. Notre gouvernement réaffirme à travers la présente déclaration sa profonde satisfaction pour la nomination à l'unanimité de M. Kamil Idris à un second mandat au poste de directeur général de cette organisation sans équivalent."

36. La délégation de la Jamaïque a fait la déclaration suivante :

"La Jamaïque souscrit à la déclaration faite par la délégation du Brésil au nom du GRULAC. La Jamaïque appuie la réélection de M. Kamil Idris au poste de directeur général de l'OMPI. Nous avons pris part au consensus qui s'est exprimé à la dernière session de l'Assemblée générale de l'OMPI concernant la procédure accélérée de nomination de M. Idris et la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OMPI et des assemblées des unions de Paris et de Berne à cet effet.

"Nous sommes convaincus que M. Idris a démontré de fortes capacités à la tête de l'Organisation et qu'il a veillé à ce que l'OMPI réponde complètement et efficacement aux besoins des pays en développement. Pour ces raisons, nous considérons qu'il est légitime d'accorder un second mandat au directeur général.

"L'OMPI a fourni un appui sans réserve et concret à la création de l'Office jamaïcain de la propriété intellectuelle, aux travaux du Caribbean Copyright Link et à d'autres parties prenantes de la propriété intellectuelle en Jamaïque et dans l'ensemble des sous-régions des Caraïbes.

"Nous attendons avec intérêt la poursuite de l'appui de l'OMPI avec M. Kamil Idris à la tête de l'Organisation."

37. La délégation de l'Italie a fait la déclaration suivante :

"Cette délégation souhaiterait affirmer son appui sans réserve à l'élection pour un second mandat au poste de directeur général de l'OMPI de M. Kamil Idris, ainsi qu'il a déjà indiqué le représentant du groupe B.

"L'Italie, qui a déjà fait part de son soutien sans réserve à cette réélection au cours de la session de 2002 de l'Assemblée générale, est convaincue que l'OMPI a obtenu des résultats exceptionnels sous la direction de M. Idris.

"Pour cette raison, nous sommes profondément convaincus que cette réélection permettra à l'OMPI et à ses États membres, qu'ils soient en développement ou en développement, de franchir d'autres étapes importantes dans l'avenir."

38. LadélégationduBangladeshafaitladéclarationsuivante :

“Nousnousassocionsàladéclarationfaiteparladélégation duPakistananom dugroupedespaysd’Asie.

“J’aileplaisirderéaffirmerl’appuifermeetsansréserveduGouvernement bangladaisàlanominationdeM. KamilIdrisàunsecondmandataupostededirecteur généraldel’OMPI.

“J’aimeraissaisircetteoccasionpouradresseraudirecteurgénéralnossincères félicitationspourl’œuvreexceptionnellequ’ilaaccomplieaucoursdesonpremier mandatetnousnosvœuxdesuccèspourlesjoursàvenir.”

39. Ladélégationdel’Arabiesaouditeafaitladéclarationsuivante :

“NousaimerionsfaireéchoàladéclarationfaiteparlesÉmiratsarabesunisau nomdugroupedespaysarabesetajouterquenousappuyonslaréélectiondudirecteur généralpourluipermettred’atteindrelesobjectifsfixésdansle domainedelapropriété intellectuelle.”

40. LadélégationduJaponafaitladéclarationsuivante :

“LeJapons’associesansréservedàladéclarationfaiteparladélégationdu Portugalaunomdugroupe B.

“Àcetteoccasion,nousaimerionssimple mentdirequeleJaponappuie pleinementlaréélectiondeM. KamilIdrispourundeuxième mandat.

“Commetoutmembredecetteorganisationenconviendra,lapropriété intellectuelleabordeactuellementdesterresinconnues,cequinousamèneàpenser qu’une fortevolontéetunsensaigudel’organisationsontnécessairesetqueM. Kamil Idrisestjustementl’homme delasituation,comptetenudesaprofonde convictiondu rôletrèsimportantquedoitjouerlapropriétéintellectuelledansl’avenirdel’innovation etlarichessedel’humanité.

“Nousappuyonségalemlatenuedelasessionextraordinaire del’Assemblée généraleauxdatesproposées.”

41. LadélégationduDanemarkafaitladéclarationsuivante :

“AunomduDanemark,j’aimeraiss’exprimernotresoutiensansréservedàla réélectiondeM. KamilIdrispourunsecondmandataupostededirecteurgénéralde l’OMPI.

“L’innovationestunpréalableàlacréationderichesseséconomiquesàl’échelle mondialeetrevêtlaplushauteimportancepour assureruneprotectionmondiale efficace desdroitsdepropriétéintellectuelle.Nousnepouvonspar conséquent qu’éprouverleplusprofondrespectpourl’œuvreaccomplieparM. KamilIdris s’agissantderevitaliserl’Organisationetderégénéreretfaire évoluerenpermanence lesactivitésdel’OMPI dansledomainedesdroitsdepropriétéintellectuelle.

“Sous la direction de M. Kamil Idris, l’Organisation a été florissante et de nombreuses initiatives ont vu le jour. J’aimerais saisir cette occasion pour mentionner certaines parmi les plus importantes.

“Au cours du premier mandat de M. Kamil Idris, des délibérations ont été engagées à l’OMPI sur les moyens de créer un système de brevets entièrement nouveau. Nous attachons un grand intérêt au travail accompli dans le cadre du Plan d’action dans le domaine des brevets et nous considérons qu’il est à la fois sage et perspicace d’avoir lancé cette initiative à ce moment précis afin d’assurer le développement et l’amélioration constante des systèmes.

“L’une des caractéristiques du premier mandat de M. Kamil Idris réside dans l’enthousiasme et l’énergie qu’il a mis à se rendre dans les pays membres de l’OMPI. Une visite du directeur général d’une grande organisation internationale est une excellente occasion de promouvoir les droits de propriété intellectuelle dans les pays.

“La dernière initiative de M. Kamil Idris est l’organisation du premier sommet sur la propriété intellectuelle qui doit se tenir à Beijing au mois d’avril de cette année. Nous estimons que cet événement est de la plus haute importance et que la voie a été ouverte pour promouvoir les droits de propriété intellectuelle dans le monde entier et inscrire les délibérations relatives à ces droits à l’ordre du jour de la communauté internationale dans l’intérêt de tous les utilisateurs du système.

“Enfin, je voudrais ajouter que nous sommes en mesure d’appuyer la procédure accélérée qui a été proposée pour l’élection du directeur général et vous assurer une nouvelle fois, Monsieur Kamil Idris, de notre appui sans réserve à votre élection et de notre entière coopération au cours de votre second mandat.”

42. La délégation de la Turquie a fait la déclaration suivante :

“Je ne vais pas répéter tout ce qui a été dit sur les qualités personnelles de M. Idris ni sur le travail remarquable qu’il a accompli au cours de son premier mandat. Nous souscrivons entièrement aux vues du Portugal qui s’est exprimé au nom du groupe B.”

43. La délégation de l’Inde a fait la déclaration suivante :

“Nous avons cru comprendre que les déclarations générales de la réunion d’aujourd’hui seraient faites par les coordinateurs des groupes régionaux. Mais il semble que les soutiens écrasants à la candidature de M. Kamil Idris ait poussé plusieurs délégations à prendre la parole à titre individuel. Je vais donc faire de même. Avant toute chose, ma délégation souhaite appuyer sans réserve la déclaration faite par la déclaration du Pakistan au nom du groupe des pays d’Asie. Comme il a été dit à cette occasion, nous nous félicitons vivement du second mandat de M. Kamil Idris. Au cours de son premier mandat, nous avons pu constater les résultats positifs obtenus par l’OMPI. Nous ne doutons pas que son deuxième mandat sera tout aussi fructueux. En tant que pays en développement, l’Inde attend avec intérêt la prise en considération de la dimension du développement dans les programmes de l’OMPI au cours du second mandat de M. Kamil Idris.

“Ma délégation souhaite faire part une nouvelle fois de son appui sans réserve à M. Kamil Idris.”

44. LadélégationduCostaRicaafaitladéclarationsuivante :

“Madélégations’associeàladéclarationfaiteparladélégationduBrésilaunom duGRULACetauconsensusquis’estexpriméenfaveurdelarecommandationvisa nt àprésenteràlasessionextraordinairede l’Assembléegénéralelacandidaturede M. Idrisenvued’unnouveau mandataupostededirecteurgénéraldel’Organisation.”

45. LadélégationduBéninafaitladéclarationsuivante :

“Legroupedesp ayslesmoinsavancésestconvaincuquenousdégagerons ensembledesorientationsjudiciairesaucoursdestravauxdelaprésentesessiondu Comitédecoordinationdel’OMPI.

“Nousnoussouvenonsencorequedurantlestravauxdeladernièresessiondes assembléesdesÉtatsMembresdel’OMPItenueàGenève du23septembreau 1<sup>er</sup> octobre 2002,legroupedesPMA,ainsiqueplusieursautresgroupesrégionauxet desdélégationsindividuelles,ontexpriméleursoutienfermeàlaréélectionde M. Kamil Idrisaupo stededirecteurgénéraldel’OrganisationMondialede laPropriété Intellectuelle(OMPI).

“LelargesoutienainsiobtenuparM. Kamil Idristémoignedelaqualité de l’actionqu’il mène pour faire delapropriétéintellectuelleuninstrumentvéritablement auservicedelapromotiondudéveloppementéconomiqueetsocialdespaysmembres del’OMPIetplusquetousautres,despayslesmoinsavancésquiontencoreplusde défisàreleverencettematière.

“C’estdanscetespritquelesengagementsdel’OMPIe nfaveurdesPMAontété pris et mis en œuvre, des actions dignes que nos Ministres n’ont pas manqué d’affirmer dans la Déclaration de Cotonou en août 2002.

“Nousreconnaissonsquel’acceptationetl’applicationdesoutils, desrègleset principesautour desquelslapropriétéintellectuelleestorganiséepermettent l’innovation, lacréativitéet ledéveloppementéconomiqueetsocial.

“C’estdanscettevisionquenoussituonsl’œuvredudirecteurgénéraldel’OMPI.

“Lesactions hardies qu’il a initiées confi rment l’engagement desapart et, avec lui, lamobilisationdel’ensemblede l’équipequ’il dirige, à faire del’outil dela propriétéintellectuelle, unedimensionessentielle dudéveloppementau3<sup>e</sup> millénaire.

“Ici, ausiège del’OMPIetsurleterrain, danslespaysetlesrégions, cettevolonté deréaliser, d’obtenir desrésultats, d’innover etsurtout d’intégrer effectivement les PMA dans le changement, s’affirme et se démontre.

“C’estpourquoi, legroupedesPMAvoudraitréaffirmericisonsoutienman ifeste àM. Kamil Idrispourlaréélectionenqualitédedirecteurgénéraldel’OMPI, afinqu’il puisse poursuivre l’action très appréciée qu’il a entamée.”

46. Ladélégationde la Jordanie a fait ladéclarationsuivante :

“Ladélégationde la Jordanie a partagé les vues exprimées par le groupe des pays d’Asie et le groupe des pays arabes ainsi que par l’Organisation de la Conférence islamique concernant laréélection de M. Kamil Idris au poste de directeur général de l’OMPI. Ladélégation de la Jordanie remercie le directeur général pour l’œuvre qu’il a entreprise afin de renforcer la propriété intellectuelle et, compte tenu de l’esprit de coopération dont il a fait preuve à notre égard, nous espérons pouvoir continuer à travailler avec lui au cours de son deuxième mandat, ainsi que nous en sommes tous convenus ce matin ici-même.”

47. Ladélégationde la Malaisie a fait ladéclarationsuivante :

“Tout d’abord, ladélégation de la Malaisie voudrait s’associer aux déclarations faites ce matin par le Pakistan au nom du groupe des pays d’Asie et par Singapour au nom de l’ANASE.

“La Malaisie souhaite réaffirmer son appui sans réserve à la nomination de M. Kamil Idris à un nouveau mandat au poste de directeur général de l’OMPI.

“La Malaisie définitivement cite au plus haut point des différentes initiatives prises par M. Idris au cours des six années de mandat. La Malaisie est l’un des pays qui ont tiré d’énormes bénéfices des activités de l’OMPI. En conclusion, la Malaisie attend avec intérêt le renforcement de la coopération avec l’OMPI.”

48. Ladélégationde l’Iraq a fait ladéclarationsuivante :

“Madélégation souscrit aux déclarations faites au nom du groupe des pays arabes, de l’Organisation de la Conférence islamique et du groupe des pays d’Asie concernant laréélection pour un second mandat de M. Kamil Idris en raison de l’excellent travail qu’il a accompli au cours de son premier mandat de directeur général de l’Organisation.”

49. Ladélégationdu Soudan a fait ladéclarationsuivante :

“Le Président de la République du Soudan m’a fait l’honneur de me charger de m’adresser à vous au cours de la présente session afin de vous faire part de notre fierté et de notre gratitude pour le soutien massif et unanime, le consensus ou, plutôt, l’unanimité exprimée par les États membres de l’OMPI aux dernières sessions des assemblées, en septembre 2002, en faveur de laréélection de M. Kamil Idris pour un second mandat. Au nom du Gouvernement et du peuple de la République du Soudan et en mon nom propre, j’aimerais remercier tous les pays qui ont exprimé un soutien ferme et sans précédent à M. Idris. Nous sommes extrêmement fiers de ce soutien.

“L’appui unanime exprimé par les coordonnateurs des groupes régionaux et les différents États membres traduit la sincère reconnaissance du dynamisme déployé par M. Idris à la direction de l’Organisation, de ses résultats impressionnants et de sa contribution exceptionnelle pour moderniser l’OMPI et l’adapter aux besoins du nouveau millénaire. Sa vision de l’avenir, qui fait de la propriété intellectuelle un outil au service de la croissance économique et du développement, a été mise à profit dans tous les pays pour générer des richesses.

“Cetted conduite et cette orientation exceptionnelles ont permis à l’OMPI d’imposer comme l’une des premières institutions spécialisées de l’Organisation des Nations Unies en cette ère d’économie fondée sur les savoirs. M. Idris a déployé des efforts inlassables, louables et déterminants pour promouvoir le concept de la propriété intellectuelle dans une économie de plus en plus mondialisée. C’est ainsi que tous les pays, qu’ils soient développés, en développement ou parmi les moins avancés, ont pu bénéficier de sa vision d’avenir.

“La détermination de M. Idris à développer le système international des brevets et à promouvoir la propriété intellectuelle dans le monde entier, la place qu’il accorde à la propriété intellectuelle dans les priorités mondiales, sa vision d’avenir et son orientation stratégique ont préparé l’Organisation à relever les défis de l’avenir. L’OMPI est devenue une organisation qui s’engage vaillamment dans l’avenir.

“La vision de M. Idris a constitué un apport efficace et décisif dans la création d’un cadre moderne, orienté vers l’avenir et novateur pour la propriété intellectuelle. Ses efforts louables et ses différentes initiatives ont permis à l’OMPI d’actualiser ses politiques et ses activités, d’élargir le champ de ses activités à de nombreux autres domaines, tels que les litiges relatifs aux noms de domaines examinés par le Centre d’arbitrage et de médiation, les savoirs traditionnels et la biotechnologie, le Plan d’action de l’OMPI dans le domaine des brevets et l’aide concrète aux PMA. L’OMPI a enregistré un succès et une expansion considérables dans ses divers domaines d’activité ainsi que dans l’amélioration et la modernisation du système de la propriété intellectuelle. L’OMPI est passée avec succès de sa mission traditionnelle de protection et de promotion de la propriété intellectuelle à l’élaboration de systèmes de propriété intellectuelle au service du développement socio-économique équilibré de tous les peuples. L’émancipation des peuples et des organisations est devenue une préoccupation centrale. L’intégration progressive et fructueuse des pays en développement dans les systèmes de propriété intellectuelle est sans conteste le fruit de la nouvelle dynamique que M. Idris a pu imprimer aux activités de l’OMPI. L’OMPI aide les pays à progresser vers le développement durable moyennant la protection, la promotion et l’exploitation du système de la propriété intellectuelle. Dans ce domaine, l’OMPI a bénéficié de la vision novatrice et intégrée de M. Idris concernant le rôle crucial que jouera la propriété intellectuelle au troisième millénaire en tant que ressource majeure pour le développement économique, technique, scientifique et culturel.

“M. Idris est un enfant de l’Afrique mais sa loyauté à la cause mondiale est remarquable et sa moralité et sa fidélité sont au-dessus de tout soupçon. M. Idris est révélé être le fils loyal et dynamique de la communauté internationale, témoignant d’un engagement remarquable en faveur de la croissance et du développement de tous les pays.

“L’Histoire se souvient des grands bâtisseurs. Elle se souvient également de ceux qui exploitent de grandes idées. On se souviendra toujours de M. Idris comme d’un leader et d’un homme d’État reconnu, un bâtisseur d’infrastructure pour l’expansion régulière de l’invention et de l’innovation et l’auteur d’une vision d’avenir faisant de la propriété intellectuelle un facteur de croissance et de développement économique, de création de richesses et d’éradication de la pauvreté.

“Pour finir, permettez -moi, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, de remercier M. Idris les assurances de la solidarité de tous ces compatriotes. Toute la population de la République du Soudan est fière de lui et plus encore du parfait consensus parmi les États membres de l'OMPI que concerne sa réélection pour un nouveau mandat.”

50. La délégation de l'Union africaine a fait la déclaration suivante:

“Merci beaucoup de nous accorder cette possibilité de nous faire entendre et d'exprimer, au nom de l'Union africaine, la joie et la fierté que nous éprouvons pour l'éminent enfant de l'Afrique qu'est M. Kamil Idris. L'actuel président du groupe africain, Son Excellence M. Nene, ambassadeur de la République sud-africaine, a brillamment évoqué la clairvoyance de M. Idris et l'œuvre qu'il a accomplie depuis qu'il réside aux destinations de l'OMPI. Nous souscrivons à cette déclaration.

“Au cours du dernier sommet de l'Organisation de l'Unité africaine, tenu à Durban en Afrique du Sud en 2002, les chefs d'État et de gouvernement ont unanimement approuvé la candidature de Kamil Idris pour un second mandat et comme unique candidat pour l'Afrique, en reconnaissance de sa contribution constructive et du bilan positif de son premier mandat. C'est pour quoi nous estimons, au sein de l'Union africaine, qu'il mérite d'être réélu au poste de directeur général de l'OMPI afin de lui permettre de poursuivre le remarquable programme de travail entrepris. Nous sommes sensibles au fait que la candidature unique de M. Idris ait reçu le soutien d'autres régions au cours des dernières assemblées de septembre -octobre.

“La clairvoyance de Kamil Idris au sein de l'OMPI a porté ses fruits et ses services au profit de l'ensemble des membres de l'Organisation. Ses efforts se font même ressentir dans les pays qui n'ont pas encore adhéré à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. L'augmentation des demandes d'adhésion au cours des dernières années témoigne de l'importance de l'Organisation et de sa disponibilité pour les États membres et la société civile. Lorsque la propriété intellectuelle est présentée comme un instrument de développement, comme c'est le cas sous la direction de M. Idris, nous pensons que le développement durable des pays africains les moins avancés a une chance. Cette clarté de vue transparait dans une organisation dont les activités sont mieux connues et plus visibles. Il est fort possible qu'à l'avenir toute réelle progression de l'Afrique passe par la gestion de la propriété intellectuelle dans les domaines des savoirs traditionnels, des ressources génétiques et du folklore, qui sont peu connus. C'est M. Kamil Idris qui a décidé de les intégrer dans toutes les autres activités qui s'y est constamment attaché.

“En Afrique, où la diffusion de l'information est extrêmement difficile en raison de l'importance de la fracture numérique et de l'insuffisance du progrès technique, la propriété intellectuelle joue un rôle vital en permettant aux peuples d'accéder au savoir. Le lancement du projet IMPACT pour la gestion de l'information du PCT et la mise en œuvre de WIPO NET permettent aux offices de propriété intellectuelle des pays en développement d'être raccordés à l'Internet et de bénéficier de projets d'automatisation pour la création d'un réseau mondial, d'un enseignement à distance et d'une formation, contribuant ainsi à la mise en valeur du potentiel des ressources humaines. L'Académie mondiale demeure une institution remarquable pour le renforcement des capacités et nous tenons à saluer le niveau et la qualité du travail qu'elle a mis à la disposition des États membres.

“Nous sommes reconnaissants de la coopération et de l’aide qui ont cessé d’être apportées à l’Organisation de l’Unité africaine puis maintenant à l’Union africaine, à ses organes et à ses programmes. Nous sommes convaincus que les liens qui unissent l’Union africaine à l’OMPI continueront de se renforcer.

“Le Directeur général de l’OMPI a l’art de rendre simples les choses les plus compliquées et d’intégrer les droits de propriété intellectuelle à la vie quotidienne. En sachant prendre des décisions stratégiques, il a conçu pour chaque région un programme unique, tout en poursuivant les mêmes activités de propriété intellectuelle. Les programmes afférents aux petites et moyennes entreprises, à l’Unité des pays les moins avancés et aux plans d’action ciblés par pays, qui permettent d’offrir une assistance sur mesure aux pays et régions, font partie de cette planification stratégique.

“Les nombreuses facettes de l’œuvre accomplie par M. Idris et ses avantages globaux ont fort bien été exprimés par de nombreuses délégations. Nous sommes heureux et fiers d’être présents ici aujourd’hui, tant il est vrai qu’il n’est pas d’action plus noble, propre à transcender la nature humaine, que celle qui fait appel à l’expression naturelle des dons divins – l’IMAGINATION.”

51. La délégation de la Ligue des États arabes a fait la déclaration suivante :

“C’est pour moi un honneur que de prendre la parole au nom de la Ligue des États arabes (LEA).

“Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre appui au renouvellement du mandat de M. Kamil Idris au poste de directeur général de l’OMPI. Cet appui n’est pas le fruit de nécessités protocolaires ni de la volonté de soutenir un candidat de notre région; il témoigne de notre reconnaissance pour l’œuvre accomplie par M. Idris à la tête de l’Organisation tout au long du processus de changement imposé à l’OMPI pour l’amener au premier rang des organisations internationales dotées d’une dimension universelle et pour les immenses avantages offerts à toutes les régions et à tous les continents du monde. Je citerai brièvement quelques indicateurs qui témoignent de la stature actuelle de l’OMPI :

“a. adaptation concrète et efficace de l’OMPI à l’évolution du droit international, notamment en ce qui concerne l’économie et le commerce;

“b. reconnaissance par la communauté internationale du lien étroit qui existe entre le développement et la législation relative à la propriété intellectuelle;

“c. adaptation, suivi et application de techniques de la communication dans le domaine de la propriété intellectuelle, aux fins de la sensibilisation du public et de l’échange et de la diffusion d’informations entre les gouvernements, les institutions concernées et la société civile. En conséquence, les activités de l’OMPI peuvent être décrites comme étant à la fois horizontales et verticales, conduisant à la ‘mondialisation de la propriété intellectuelle’. Cette mondialisation peut profiter aux pays développés comme aux pays en développement, riches ou pauvres, ceux qui ont fait des progrès techniques importants et ceux qui s’efforcent d’acquiescer ces techniques.

“Ils’agitlàdesprincipauxéléments,dontlavéracitéetl’importancesont reconnuspartous. AunomdelaLiguedesÉtatsarabes,j’aimeraisexprimerunappui sansréserveaumaintiendeM. KamilIdrisàlatêtedel’Organisation,afinqu’ilpuisse poursuiresacontributionenrichissanteàl’édificationd’unmondeoùlasécurité,le développement,lajusticeetlaprimautédu droitserontassurés.”

Datedel’asesionextraordinairedel’Assembléegénéraleetdesassembléesdesunionsde ParisetdeBerneappeléeàprocéderàlanominationdudirecteurgénéral

52. Leprésidentarappeléqu’àleursessiondeseptembre 2002l’Assembléegénéraleetle ComitédecoordinationontautoriséleComitédecoordinationàfixerladated’unesession extraordinairedel’AssembléegénéraleetdesassembléesdesunionsdeParisetdeBerne pourlanominationdudirecteurgénéraletapprouvéàcetteffetunedérogati onauxprocédures concernantladésignationd’uncandidatetsanominationaupostededirecteurgénéralde l’OMPI.

53. Aucoursdudébatquiasuivi,unconsensus’estdégagépourfixeraux26et 27 mai 2003lesdatesd’unesessionextraordinaire del’Assembléegénéraleetdesassemblées desunionsdeParisetdeBerneenvuedelanominationdudirecteurgénéral.

54. LeprésidentduComitédecoordinationaannoncéqueM. Kamil Idrisaété désignéàl’unanimitéparcecomitécommecan didataupostededirecteurgénéral del’OMPIpourunsecondmandatallantdu1<sup>er</sup> décembre 2003au 30 novembre 2009.LeComitédecoordinationaaussifixéaux26et27 mai 2003 lesdatesdelasessionextraordinairedel’Assembléegénéraleetdesassembl ées desunionsdeParisetdeBerneappeléeàprocéderàlanominationdudirecteur généralpourlapériodeallantdu1<sup>er</sup> décembre 2003au30 novembre 2009.

55. *LeComitédecoordinationaadoptéle présentrapportàl’unanimitéle25 mars 2003.*

[L’annexesuit]

ANNEX

I. MEMBRES/MEMBERS

AFRIQUEDESUD/SOUTHAFRICA

SiphoGeorgeNENE,Ambassador,PermanentRepresentative,PermanentMission,Geneva

FiyolaHOOSEN(Ms.),SecondSecretary,PermanentMission,Geneva

ALGÉRIE/ALGERIA

Nor-EddineBENFREHA,conseilleràla Missionpermanente,Genève

ALLEMAGNE/GERMANY

Li-FengSCHROCK,SeniorMinisterialCounsellor,FederalMinistryofJustice,Berlin

MaraWESSELER(Ms.),Counsellor,PermanentMission,Geneva

ANGOLA

SofiaPEGADODASILVA(Ms.),Counsellor,PermanentMission,Geneva

ARABIESAOUDITE/SAUDIARABIA

MazinBINSHAFI,SecondSecretary,PermanentMission,Geneva

ARGENTINE

MartaGABRIELONI(Sra.),Consejero,MisiónPermanente,Ginebra

AUTRICHE/AUSTRIA

RobertULLRICH,HeadofDepartment,AustrianPatentOffice,FederalMinistryfor  
Transport,InnovationandTechnology,Vienna

AloisLEIDWEIN,Attaché,PermanentMission,Geneva

BANGLADESH

KaziImtiazHOSSAIN,Counsellor,PermanentMission,Geneva

BRÉSIL/BRAZIL

Leonardo CLEAVERDEATHAYDE, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

CANADA

Cameron MACKAY, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

CHINE/CHINA

DEXI Qiao, Director General, International Cooperation Department, State Intellectual Property Office (SIPO), Patent Office, Beijing

HAN Li (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

COSTARICA

Alejandro SOLANO -ORTIZ, Ministro Consejero, Misión Permanente, Ginebra

CÔTE D'IVOIRE

Désiré-Bosson ASSAMOÏ, conseiller à la Mission permanente, Genève

CUBA

Jorge Iván MORAGODDY, Embajador, Representante Permanente, Misión Permanente, Ginebra

DANEMARK/DENMARK

Anne Rejnhold JÖRGENSEN (Ms.), Director, Industrial Property Law Division, Danish Patent and Trademark Office, Ministry of Trade and Industry, Taastrup

Lene Juhl KJERRUMGAARD (Ms.), Legal Expert, Danish Patent and Trademark Office, Ministry of Trade and Industry, Taastrup

ÉGYPTE/EGYPT

Naela GABR, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

ÉQUATEUR/ECUADOR

Rafael PAREDES, Representante Permanente Alterno, Misión Permanente, Ginebra

ESPAGNE/SPAIN

Joaquín PÉREZ - VILLANUEVA Y TÓVAR, Embajador, Representante Permanente, Misión Permanente, Ginebra

ÉTATS-UNIS D' AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Michael MEIGS, Economic Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Ria THOMAS (Ms.), Economic Officer, Permanent Mission, Geneva

Sarah PLATT (Ms.), Assistant, Permanent Mission, Geneva

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Nikolay BOGDANOV, Deputy Director General, Russian Agency for Patents and Trademarks (ROSPATENT), Moscow

Maxim MUSIKHIN, Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

FINLANDE/FINLAND

Martti ENÄJÄRVI, Director General, National Board of Patents and Registration, Ministry of Trade and Industry, Helsinki

FRANCE

Daniel HANGARD, directeur général, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Paris

Michèle WEIL - GUTHMANN (Mme), conseiller à la Mission permanente, Genève

GHANA

Fritz Kwabena POKU, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Bernard TAKYI, Minister Counselor, Permanent Mission, Geneva

GRÈCE/GREECE

Adamantia NIKOLAKOPOULOU (Mme), chef de Section au Secrétariat général du commerce, Direction de la propriété commerciale et industrielle, Office des marques, Ministère du développement, Athènes

HONDURAS

Benjamin ZAPATA, Embajador, Representante Permanente, Misión Permanente, Ginebra

Graciebel BUFIGUEROA (Sra.), Consejero, Misión Permanente, Ginebra

HONGRIE/HUNGARY

Miklós BENDZSEL, President, Hungarian Patent Office, Budapest

Veronika CSERBA (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

INDE/INDIA

Preeti SARAN (Ms.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

INDONÉSIE/INDONESIA

Iwan WIRANATA - ATMADJA, Minister Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Dewi M. KUSUMA ASTUTI (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')/IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Mohamed Reza ALIZADEH, Deputy Head, Judiciary, Head, State Organization for the Registration of Deeds and Properties, Tehran

Ali A. MOJTAHED SHABESTARI, Ambassador, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Seyed Hassan MIRHOSSEINI, Deputy Head, State Organization for the Registration of Deeds and Properties, Tehran

Ali HEYRANINO BARI, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

ITALIE/ITALY

Sem FABRIZI, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

JAMAÏQUE/JAMAICA

Symone BETTON (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

JAPON/JAPAN

Takashi YAMASHITA, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Toru SATO, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

KENYA

Phillip Richard O. OWADE, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

LETTONIE/LATVIA

Jānis KĀRKLINŠ, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Zigriāds AUMEISTERS, Director, Patent Office, Riga

Edgars KALNINS, Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

MADAGASCAR

Alfred RAMBELOSON, ambassadeur, représentant permanent, Mission permanente, Genève

Olgatte ABDYOU (Mme), première secrétaire à la Mission permanente, Genève

MALAISIE/MALAYSIA

Raja Zaib Shah RAJAR EZA, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

MAROC/MOROCCO

Omar HILALE, ambassadeur, représentant permanent, Mission permanente, Genève

Khalid SEBTI, première secrétaire à la Mission permanente, Genève

MEXIQUE/MEXICO

Gustavo ALBIN, Embajador, Representante Permanente, Misión Permanente, Ginebra

Jorge Amigo CASTAÑEDA, Director General, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), México

Karla ORNELAS (Sra.), Tercera Secretaria, Misión Permanente, Ginebra

MYANMAR

Mya THAN, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Moe Kyaw AUNG, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

NIGÉRIA/NIGERIA

Aliyu Muhammed ABUBAKAR, Counsellor, Nigeria Trade Office to the World Trade Organization (WTO), Geneva

NORVÈGE/NORWAY

Jørgen SMITH, Director General, Norwegian Patent Office, Oslo

OUGANDA/UGANDA

A.D. MANANA, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

PANAMA

Lilia CARRERA (Sra.), Misión Permanente ante la Organización Mundial del Comercio (OMC), Ginebra

PAYS-BAS/NETHERLANDS

Jennes DEMOL, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

PHILIPPINES

Samuel T. RAMEL, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Visitación V. ASIDDAO (Ms.), Attaché, Permanent Mission, Geneva

Raly TEJADA, Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

POLOGNE/POLAND

Jaroslav STREJCZEK, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

PORTUGAL

José Sérgio DECALHEIRO SDAGAMA, Consejero jurídico, Misión Permanente, Ginebra

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

Jin KIM, Director General, Korean Intellectual Property Office (KIPO), Ministry of Trade, Industry and Energy, Taejeon Metropolitan City

Eulsoo SEO, Senior Deputy Director, International Cooperation Division, Korean Intellectual Property Office (KIPO), Ministry of Trade, Industry and Energy, Taejeon Metropolitan City

Jae-Hyun AHN, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE/DEMOCRATIC PEOPLE'S  
REPUBLIC OF KOREA

JANG Il Hun, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

ROUMANIE/ROMANIA

Alexandru Cristian STRENC, Deputy Director General, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

Raluca TIGĂŢĂU, Advisor, Romanian Copyright Office, Ministry of Culture and Religious Affairs, Bucharest

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Pamela TARIF (Ms.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

SÉNÉGAL/SENEGAL

Ousmane CAMARA, ambassadeur, représentant permanent, Mission permanente, Genève

André BASSE, premier secrétaire à la Mission permanente, Genève

SINGAPOUR/SINGAPORE

Vanu Gopala MENON, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Sudesh MANIAR, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Kevin LIM, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

SUÈDE/SWEDEN

Henry OLSSON, Special Government Adviser, Ministry of Justice, Stockholm

SUISSE/SWITZERLAND

Alexandra GRAZIOLI (Mme), conseiller juridique à la Division du droit et des affaires internationales, Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne

Rita ADAM (Mme), collaboratrice diplomatique au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Berne

Rafaël VONOVIER, premier secrétaire à la Mission permanente, Genève

THAÏLANDE/THAILAND

Supark PRONGTHURA, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

TUNISIE/TUNISIA

Habib MANSOUR, ambassadeur, représentant permanent, Mission permanente, Genève

Mounir BENRJIBA, conseiller à la Mission permanente, Genève

TURQUIE/TURKEY

Nejat KAZANÇ, Vice President, Turkish Patents Institute, Ankara

Yasar OZBEK, Legal Counsel, Permanent Mission, Geneva

UKRAINE

YevhenSULIMA,Chief,OfficeoftheVicePrimeMinister,MinistryofEducationand  
Science,Kyiv

MykolaPALADIY,Chairman,StatementDepartmentofIntellectualProperty,Ministryof  
EducationandScience,Kyiv

VolodymyrBALUTA,FirstSecretary,PermanentMission,Geneva

URUGUAY

AlejandraDEBELLIS(Sra.),PrimeraSecretaria,MisiónPermanente,Ginebra

ZAMBIE/ZAMBIA

EdwardCHISANGA,FirstSecretary,PermanentMission,Geneva

II. OBSERVATEURS/OBSERVERS

BAHREÏN/BAHRAIN

BaderEL -KHALIDI,Adviser,MinistryofInformation,Manama

JamalDAWOOD,Director,MinistryofInformation,Manama

BÉLARUS/BELARUS

IrinaEGOROVA(Ms.),FirstSecretary,PermanentMission,Geneva

BÉNIN/BENIN

EloiLAOUROU,deuxièmeconseilleràlaMissionpermanente,Genève

BienvenuACCROMBESSI,deuxièmese secrétaireàlaMissionpermanente,Genève

CONGO

JulienMENGA,ambassadeur,représentantpermanent,Missionpermanente,Genève

DelphineBIKOUTA(Mme),premierconseilleràlaMissionpermanente,Genève

DJIBOUTI

Hassan DOUALEH, représentant auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC),  
Genève

EL SALVADOR

Ramiro RECINOSTREJO, Ministro Consejero, Misión Permanente, Ginebra

ÉMIRATS ARABES UNIS/UNITED ARAB EMIRATES

Nasser ALABOODI, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

ÉTHIOPIE/ETHIOPIA

Woinshet TADESSE (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

IRAQ

Nawfal AL-BASRI, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

ISRAËL/ISRAEL

Mayer GABAY, Chair, Patents and Copyright Laws Revision Committees, Ministry of  
Justice, Jerusalem

JORDANIE/JORDAN

Shehab A. MADI, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Walid OBEIDAT, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

LITUANIE/LITHUANIA

Rimvydas NAUJOKAS, Director, State Patent Bureau, Vilnius

MALTE/MALTA

Tony BONNILI, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

NICARAGUA

Patricia CAMPBELL (Sra.), Primer Secretario, Misión Permanente, Ginebra

PAKISTAN

Shaukat UMER, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE/DOMINICAN REPUBLIC

Ysset ROMÁN, Minister Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Isabel PADILLA (Ms.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE/CZECH REPUBLIC

Alexander SLABÝ, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Ludmila ŠTĚRBOVÁ (Ms.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE/UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Irene F. KASYANJU (Ms.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

SLOVÉNIE/SLOVENIA

Erik VRENKO, Director, Slovenian Intellectual Property Office (SIPO), Ministry of Economy, Ljubljana

Andrej PIANO, Counsellor to the Government, Slovenian Intellectual Property Office (SIPO), Ministry of Economy, Ljubljana

Iztok GRMEK, Counsellor, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

SOUDAN/SUDAN

Christopher JADA, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

YÉMEN/YEMEN

Mohamed AL-ZANDANY, Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

III. ORGANISATIONS/ORGANIZATIONS

LIGUEDESÉTATSARABES/LEAGUEOFARABSTATES

SaadALFARARGI, Am bassador, Permanent Observer, Permanent Delegation, Geneva

MohamedLamineMOUAKIBENANI, Counsellor, Permanent Delegation, Geneva

ORGANISATIONDELA CONFÉRENCEISLAMIQUE/ORGANIZATIONOF THE ISLAMIC CONFERENCE

BabacarBA, Ambassador, Permanent Observer, Permanent Delegation, Geneva

UNIONAFRICAINNE/AFRICANUNION

SophieAsimenyeKALINDE(Ms.), Ambassador, Permanent Observer, Permanent Delegation, Geneva

IV. BUREAUX/OFFICERS

Président/Chair: JoaquínPÉREZ -VILLANUEVAYTÓVAR(Spain)

Secrétaire/Secretary: EdwardKWAKWA(OMPI/WIPO)

V. BUREAUINTERNATIONALDEL'ORGANISATIONMONDIALEDELA PROPRIÉTÉINTELLECTUELLE(OMPI)/INTERNATIONALBUREAUOF THEWORLDINTELLECTUALPROPERTYORGANIZATION(WIPO)

FrancisGURRY, sous -directeur général, conseiller juridique/Assistant Director General, Legal Counsel

EdwardKWAKWA, conseiller juridique adjoint/Deputy Legal Counsel

FlorenceROJAL(Ms.), juriste au Bureau du conseiller juridique/Legal Officer, Office of the Legal Counsel

[Findel'annexe et du document/  
End of Annex and of document]